

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 121

présenté par

M. Pauget, Mme Anthoine, Mme Audibert, Mme Bazin-Malgras, M. Jean-Claude Bouchet,
M. Bouley, Mme Brenier, M. Cattin, M. Ciotti, Mme Corneloup, M. de la Verpillière,
M. Deflesselles, M. Hetzel, Mme Louwagie, Mme Meunier, M. Parigi, Mme Porte, M. Quentin,
M. Reda, M. Reiss, M. Sermier, Mme Tabarot, M. Viala, M. Boucard, Mme Trastour-Isnart,
M. Aubert, M. Pierre-Henri Dumont, M. Ravier et Mme Serre

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.